

PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS :

Joinville, mauvais élève fanfaron !

La Municipalité lance à grand bruit son Programme Local de Prévention des Déchets.

C'est en juin à la « Une » du site Internet de la Ville, où par contre il faut bien chercher pour trouver la date du prochain Conseil Municipal...

Notre commune s'inscrit ainsi enfin dans le Plan Déchets issu du « Grenelle de l'Environnement », qui prévoyait une réduction de 7% par habitant, sur cinq ans, des ordures ménagères et assimilés.

Cet engagement national a été pris lors de la loi « Grenelle 1 » du 3 août 2009, qui affichait l'ambition d'atteindre cette réduction entre 2010 et 2014.

Une seconde loi est venue un an après préciser les moyens retenus pour atteindre les objectifs affichés : la loi « Grenelle 2 » du 12 juillet 2010.

Concernant les déchets, cette loi apportait les précisions suivantes au Code de l'Environnement :

*« Les collectivités territoriales responsables de la collecte ou du traitement des déchets ménagers et assimilés doivent définir, **au plus tard le 1er janvier 2012**, un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés indiquant les objectifs de réduction des quantités de déchets et les mesures mises en place pour les atteindre.*

Ce programme doit faire l'objet d'un bilan annuel afin d'évaluer son impact sur l'évolution des quantités de déchets ménagers et assimilés collectés et traités.

Le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés est mis à la disposition du public ainsi que les bilans annuels d'évaluation »

Le lancement de notre Programme Local avait été annoncé dans « Joinville Mag » de janvier 2012 par le principal maire-adjoint, Jean-Jacques Gressier.

Puis, plus rien ! Il est vrai que le Comité Consultatif Environnement a été mis en sommeil forcé...

Nous commençons à travailler six mois après la date où nous aurions dû rendre notre copie !

Le premier jour de l'Eté, mercredi 20 juin, a eu lieu la réunion de lancement de notre Programme communal de prévention des déchets.

Malgré les efforts du service de communication de la Mairie, la foule n'était pas au rendez-vous.

Nous n'avons compté que cinq personnes issues de la société civile : deux représentants de Joinville-Ecologie (Céline, et votre serviteur), le président de l'ASEP, un représentant des « Ateliers du Bocage » (une association d'insertion liée à Emmaüs), et enfin l'émissaire de Mac Donald's, chaîne de restauration à l'engagement environnemental bien connu, dont les emballages décorent les bords de Marne à la belle saison.

La réunion était présidée par Jean-Jacques Gressier, délégué à l'Urbanisme et au Cadre de vie, assisté d'un ingénieur de la Ville. Plusieurs élus de la majorité y assistaient, mais pas le maire-adjoint délégué aux Finances et au Développement Durable.

Les élus des groupes d'opposition, de gauche comme de droite, brillaient par leur absence.

Le bureau d'étude spécialisé Inddigo, retenu par la Municipalité, a présenté une intéressante analyse de la situation existante.

Mais la Municipalité annonce déjà qu'elle décale à 2016 l'objectif de réduction de 7%...

Deux paires d'ateliers sont prévus :

- deux soirées (26 juin et 10 juillet) consacrées au thème spécifique des déchets fermentescibles,
- et deux autres (27 juin et 11 juillet) consacrées à la consommation éco-citoyenne.

Joinville-Ecologie a bien compris qu'elle était confrontée à une Municipalité friande de communication environnementale, mais frileuse quand il s'agit de changer concrètement les choses. Une véritable et significative réduction des déchets à la source passe par des solutions réellement innovantes, et par un changement des mentalités.

Les écologistes de Joinville, qui avaient lancé au début des années 1990 les premières collectes sélectives, se battront pour que le « Grenelle » ne reste pas lettre morte à Joinville, dans le domaine des déchets comme dans tant d'autres !